

Le Département de la Charente-Maritime a sélectionné 106 séjours pour tous les enfants de 6 à 16 ans ! Et pour permettre à tous de partir, il propose aussi un coup de pouce «Bons Vacances».



Le « Bon Vacances »

Quelles conditions réunir pour en bénéficier ?

- ▶ Les enfants doivent résider en Charente-Maritime et être âgés entre 6 et 16 ans
- ▶ Le quotient familial CAF/VACAF * ou MSA** doit être inférieur à 1101 €
- ▶ Le montant du Bon Vacances est calculé en fonction du quotient familial et attribué par enfant selon le barème ci-dessous :

Quotient CAF/VACAF * ou MSA **		Montant du « Bon Vacances »
QF1	0 à 450 €	55 % du tarif réduit (aide CAF/VACAF ou MSA) après déduction d'aides éventuelles (comité entreprise, CCAS...)
QF2	451 à 760 €	40 % du tarif réduit (aide CAF/VACAF ou MSA) après déduction d'aides éventuelles (comité entreprise, CCAS...)
QF3	761 à 1100 €	25 % du plein tarif (ou réduit aide MSA) après déduction d'aides éventuelles (comité entreprise, CCAS...)

* Quotient CAF/VACAF, reçu en début d'année par mail ou SMS.

** Quotient MSA, reçu en début d'année par courrier.

Pour les personnes non affiliées CAF ou MSA, ou en cours de changement de situation, merci de nous contacter.

Le montant du Bon Vacances attribué par le Département est versé directement aux organisateurs des séjours à la fin du séjour.

- ▶ Un minimum de 2,50 € par jour et par enfant reste à la charge de la famille.
- ▶ Le prix de séjour pris en compte pour le calcul du Bon Vacances est plafonné à 750 € pour les 6/12 ans et à 800 € pour les 13/16 ans.
- ▶ Les aides sont attribuées pour un nombre de 5 jours minimum et 17 jours maximum par année et pour les séjours organisés en été inscrits dans le catalogue.

Démarches à effectuer :

- ▶ Inscrire l'enfant auprès de l'organisme
- ▶ Compléter la demande de « Bon Vacances » via le formulaire en ligne en se rendant directement sur le téléservice : bonvacances17.fr
Le service est également accessible depuis charente-maritime.fr, en bas de page du site, rubrique Nos autres sites > Vos services en ligne > Catalogue de services.
- ▶ Faire une demande pour chaque enfant
- ▶ + d'infos au 05 46 31 72 36 et bons.vacances@charente-maritime.fr

Département de la Charente-Maritime

Direction de l'Enfance et de la Famille
Service Prévention, Jeunesse et Familles
85 boulevard de la République - CS 60003
17076 LA ROCHELLE CEDEX 9